



## Sentier des contes de la forêt de la Comté

### Site

Sentier des contes de la forêt de la Comté

### Adresse

D225, 63270 Sallèdes

Localisation : <https://urlz.fr/hTwT>

### Année de réalisation

2020

### Environnement

Forêt et milieux humides (mares)



ESPACE  
NATUREL  
SENSIBLE

PUY-DE-DÔME

### Maître d'ouvrage

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

### Maître d'œuvre

[Polymorphe Design](#), Agence Rocambole

### Gestionnaires

Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne Rhône-Alpes (LPO)

Office national des forêts (ONF)

### Méthodologie et stratégie (gouvernance, concertation, choix du site ; genèse du projet, grandes étapes...)

Le sentier des Contes se trouve au cœur de l'Espace naturel sensible (ENS) de la forêt de la Comté. S'il est un site emblématique de la politique du Conseil départemental en matière de protection des espaces naturels sensibles, c'est bien cette forêt. Le Département a acquis en 2000 plus du tiers de ce massif de 2 000 hectares considéré comme l'un des plus riches d'Auvergne, aussi bien par la diversité de sa faune et de sa flore que par son histoire.

Dans une volonté de favoriser l'accès à la nature à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, le Département a mené une réflexion afin d'identifier un de ses ENS répondant aux exigences d'un aménagement adapté. Le choix de la forêt de la

Comté s'est imposé naturellement. Outre ses atouts naturels, elle bénéficie de la présence d'un bâtiment d'accueil du public, la [maison des espaces naturels](#), et d'un gardien. Ce projet de création d'un sentier pour tous illustre une ambition forte : faire de cet espace naturel un lieu véritablement partagé où la nature est accessible à tous. Il a donc été inscrit dès 2007 dans le premier plan de gestion de cet ENS.

Une fois le budget adopté et le maître d'œuvre recruté, une phase de concertation a pu s'engager avec des associations spécialisées dans le champ du handicap afin de définir les contours du projet. Les gestionnaires, l'ONF et la LPO ont également été associés à la réflexion. À l'issue de ces échanges, l'implantation initialement envisagée pour le sentier a été modifiée.

Le tracé originel prévoyait de faire le tour d'une mare présentant un intérêt pédagogique. Toutefois, plusieurs contraintes majeures ont conduit à l'abandon de cette option. La couverture réseau y était insuffisante, induisant également des problèmes en termes de sécurité et d'accessibilité. Ce point a été indiqué comme bloquant par les associations mobilisées.

D'un point de vue environnemental, la réalisation du sentier risquait d'impacter des espèces protégées découvertes plus récemment.

Par ailleurs, la présence de zones humides aurait nécessité la construction d'onéreux plateLAGES.

Enfin, d'importantes coupes forestières de parcelles enrésinées programmées auraient pu causer l'endommagement du sentier, induire des fermetures du sentier en fonction des risques de sécurité pour le public.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le Département a décidé d'implanter le sentier au départ du parking de la maison des espaces naturels. Ce projet d'aménagement d'envergure a inclus le creusement d'une mare, en aval d'une petite mardelle déjà existante. Il a aussi été l'occasion de redéfinir le point de départ de tous les itinéraires de randonnées et sentiers thématiques de la forêt, ainsi que les éléments de signalétiques in situ.

Les grandes étapes :

- Inscription dans le plan de gestion de l'ENS (2007)
- Vote d'un budget dédié (octobre 2018)
- Recrutement d'un maître d'œuvre compétent dans le champ de l'accessibilité et du handicap (2018)
- Conception du sentier (2019)
- Consultation des entreprises de travaux (fin 2019)
- Réalisation des travaux (2020)
- Réception des travaux (2020)
- Inauguration et labellisation Tourisme & Handicap (2021)

## Budget d'investissement

297 000 € dont :

- 35 858 € HT pour les travaux de terrassement
- 66 200 € HT de mobiliers bois et platelage
- 84 951 € HT de signalétique (dépenses incluant la réfection de toute la signalétique de l'ensemble des sentiers de la forêt)

## Budget de fonctionnement

Environ 5 000 € par an, en plus de la présence du gardien à l'année sur la forêt.

## Nature des financements

FEADER : 117 303 €

Dépenses nettes d'investissement du Conseil départemental du Puy-de-Dôme : 179 697 €

## Fonctionnement

En régie :

- Gardien de la forêt : surveillance quasi quotidienne, interventions régulières, information des visiteurs
- Service Environnement et Valorisation de l'Espace : intervention une semaine par an (compactage du sol, curage des fossés)

## Handicaps visés

Moteur, visuel, auditif et mental

## Label(s)

Tourisme & Handicap pour les 4 types de handicap précités

## Caractéristiques du sentier des contes

Format du parcours (boucle, aller-retour...) : boucle

Longueur du parcours : 900 m

Largeur du sentier : 1,4 à 1,8 m en moyenne

Dénivelé : 15 m

Nature du sol : revêtement concassé basalte compacté

## Écologie (conciliation préservation environnement et accessibilité)

- Revêtement du sentier perméable (matériaux issus d'une carrière de basalte située à moins de 10 km), absence de chasse-roue.
- Utilisation de bois issu de la forêt pour la fabrication du mobilier, bois non traité (douglas).
- Création d'une petite mare dédiée à l'observation des espèces inféodées aux milieux aquatiques.
- L'énergie des bornes sonores est fournie soit par le soleil (cellule photovoltaïque), soit par action mécanique (manivelle).

## Description (aménagements, équipements et services)



*Entrée de la forêt avec de nombreux équipements : toilettes accessibles, bancs, tables de pique-nique, panneaux – ©CD63*

Tous les aménagements ont été pensés et conçus dans l'objectif de sécuriser le public accueilli.

- Maison des espaces naturels dédiée à la préservation du patrimoine naturel et à la pédagogie environnementale (ERP accessibles aux personnes à mobilité réduite – PMR). Toilettes ouvertes aux jours et heures d'ouverture de la maison.
- Places de parking, dont 2 PMR (l'accès des différents sentiers est indiqué à proximité de ces places de parking).
- Toilettes sèches accessibles PMR et ouvertes toute l'année, situées à l'entrée du sentier en continuité du parking.
- Tous les sentiers qui parcourent la forêt ont leur point de départ depuis ce parking. Les caractéristiques de chacun sont indiquées (dénivelé, durée et profil topographique).
- Départ du sentier :
  - Panneau avec une description du parcours, notamment ses conditions d'accessibilité (distance, nature des sols, dénivelé, pente maximum, emplacement des assises) ;
  - Les indications sont écrites en gros caractères ; une borne audio, qui se déclenche avec une manivelle, permet d'écouter une présentation du sentier ;
  - Plan tactile ;
  - Balise sonore à déclenchement automatique ou manuel (télécommande universelle ou application MyMovEO) qui permet aux personnes avec une déficience visuelle de repérer l'entrée du sentier et donne un bref descriptif de celui-ci.

- Cheminement conçu pour que deux personnes en fauteuil roulant puissent se croiser (1,4 à 1,8 m de large), et pour permettre une déambulation frontale facilitant la conversation.
- Le dénivelé cumulé est de 15 mètres sur 900 mètres linéaire, soit une pente moyenne de moins de 2 %. Deux pentes à 8% sur 2 mètres sont suivies d'un palier de repos.
- Panneaux directionnels à toutes les intersections, indiquant la distance et le temps restant à parcourir, ainsi que la distance des zones de repos et des espaces de confort (fontaine, toilettes, parking, tables de pique-nique).
- Espaces et panneaux pédagogiques (éléments en relief, contrastes de couleur élevés, textes adaptés à différents publics).
- Mobilier adapté (assises tous les 150 mètres et espaces de pique-nique).
- Les pratiquants de VTT et d'équitation sont interdits sur ce sentier et déviés sur d'autres circuits.



Panneau thématique et pédagogique accessible, avec une manivelle, un plan en relief, et des contrastes de couleurs – ©CD63



Mare et son ponton – ©CD63

## Outil(s) numérique(s) et application(s)

Le sentier est répertorié sur : Cirkwi, [Outdooractive](#) (avant : Viewranger), Wizigo

### Fréquentation

Environ 25 000 personnes par an.

Aucune enquête n'a actuellement été réalisée sur la fréquentation des publics en situation de handicap.

De nombreuses familles se promènent sur le sentier, ainsi que de nombreuses classes d'enfants de primaire qui en font le terrain de leur sorties pédagogiques.

Des groupes constitués de résidents d'établissements et services médico-sociaux réservent leur venue sur le sentier. Ces personnes accueillies en EHPAD, IME, CCAS ou d'autres structures viennent en autonomie avec leurs soignants ou accompagnés par un professionnel de l'animation nature adaptée. Le plus souvent ce sont des personnes, enfants ou adultes, porteurs de troubles cognitifs, avec ou sans troubles psychiques associés. Certains sont en fauteuil roulant.

Des enfants de crèches environnantes viennent également en sortie sur la forêt depuis l'ouverture de ce sentier.



Groupe de personnes en situation de handicap lors d'une sortie – ©CD63

### Difficultés rencontrées

- **Avant travaux** : mobilisation d'un budget conséquent et investissement important en temps pour le maître d'ouvrage.
- **Pendant travaux** : un opérateur du groupement de maîtrise d'œuvre s'est révélé défaillant. Le responsable du groupement, ainsi que le maître d'ouvrage, ont donc dû compenser ce manque.
- **Après travaux** : certains équipements, comme les hamacs, nécessitent des contrôles de sécurité coûteux et présentent une durabilité limitée.

Remarque : le choix d'un matériau poreux pour le revêtement du parcours implique un entretien régulier de celui-ci pour maintenir sa « roulabilité » (compactage annuel).

### Conseils et astuces

- Le recrutement d'un maître d'œuvre spécialisé dans l'accessibilité et dans le VRD (Voirie et Réseaux Divers) est fortement recommandé.
- Une attention particulière doit être portée au calcul des pentes et à l'évacuation de l'eau lors de fortes précipitations afin d'éviter les phénomènes d'ennoiement et de ravinement.
- Le dimensionnement du mobilier pour le confort des usagers est un point à ne pas négliger (accoudoir pour faciliter le passage à la posture debout, la hauteur des assises pour le confort des jambes, dimension du dossier...).
- L'installation des hamacs n'est pas conseillée, sauf si sont réfléchies dès le début les contraintes particulièrement exigeantes pour ces équipements (état sanitaire des arbres supports, contrôles annuels et changement des filets au bout de 5 ans).
- La présence d'un gardien, ou d'un personnel dédié, qui assure l'entretien régulier du sentier est primordiale pour s'assurer qu'aucun obstacle gêne le passage (pierres, bâtons, branches, feuilles à l'automne...), mais aussi pour la réalisation de petites réparations, permettant au sentier de rester accessible toute l'année.
- En raison de la fragilité des objets en relief, il n'est pas conseillé de les peindre : la peinture s'écaille rapidement avec la météo, les changements de température et des visiteurs parfois peu délicats. Les motifs en creux ne sont pas du tout dégradés.

### Les points positifs

Le sentier est très fréquenté et reconnu pour son accessibilité à tous les publics. Il répond à une attente réelle. Les retours sont très positifs. Il symbolise aussi une avancée majeure en faveur de l'inclusion et de l'accès à la nature pour tous.

Le mobilier en bois local, sans traitement, correctement dimensionné, résiste bien aux assauts du temps et du public.

### Les points négatifs

Certains équipements s'usent plus ou moins rapidement en extérieur, soumis aux aléas météorologiques ou à cause d'actes malveillants. Les objets en relief sont les plus fragiles et les plus rapidement dégradés.

### Contacts

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Direction Environnement et Accompagnement des Territoires

Service Milieux Naturels

En la personne d'Emmanuelle Texier

04 73 42 12 14

[emmanuelle.texier@puy-de-dome.fr](mailto:emmanuelle.texier@puy-de-dome.fr)

[ens63@puy-de-dome.fr](mailto:ens63@puy-de-dome.fr)

Site internet

[Le sentier des contes, un sentier pour tous](http://Le sentier des contes, un sentier pour tous)